

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOÏPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

Pouvoirs :

André BERNOS	à	Jean-Etienne GAILLAT
Anne-Marie BARRERE	à	Bernard UTHURRY
André PAILLAS	à	Joseph LEES
Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
Yves TOURAINÉ	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
Nathalie REGUEIRO	à	Eliane YTHIER

Suppléants :

Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
Annie REBOLLE	suppléante de	Didier LOUSTAU
Georgette SALHI	suppléante de	Dominique QUEHEILLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

RAPPORT N° 131107-03-ECO



PEPINIERE D'ENTREPRISES : ACQUISITION FONCIERE

M. BELLOT indique que l'opération « Pépinière d'entreprises » sur le parc d'activités Pierre Lanneretonne vient d'être engagée suivant les décisions que nous avons prises lors de diverses séances.

Pour la réalisation de ce projet, la ville d'Oloron Ste Marie a accepté, par délibération du 31 mai 2012, de vendre à la Communauté de Communes la pépinière existante à réhabiliter et le terrain nécessaire à la construction du bâtiment neuf.

L'ensemble a été estimé par le service France Domaines, à 150 000 €. C'est ce montant qui a été intégré dans le budget annexe de l'opération et dans les dossiers de demande de subvention.

Les travaux ayant débuté, il convient de régulariser la situation et d'établir l'acte en la forme authentique auprès de Maître LACOSTE, Notaire à Oloron.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte notarié qui en découle et régler les frais afférents.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 07 novembre 2013

Suivent les signatures

Affiché le 15.11.13



Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

A blue ink signature of Jean-Etienne Gaillat is written over the name.

REÇU
Le 15 NOV. 2013
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE